



Université du Québec à Trois-Rivières
Rectorat

Copie

PAR MESSAGEUR

Le 29 octobre 2019

Madame Debbie Gendron
Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires
Secteur de l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 18e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Rapports de l'UQTR 2018-2019
 Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

Madame la Directrice,

Conformément aux exigences de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, l'Université du Québec à Trois-Rivières vous soumet ses documents requis pour l'année financière 2018-2019.

La structure du présent rapport respecte les attentes du ministère. La première section traite des états financiers, la section 2 porte sur l'état du traitement du personnel de direction. La section 3, rapport sur la performance, présente des données au sujet de l'évolution des inscriptions, la durée moyenne des études, l'expérience académique, les services aux étudiants, les activités de recherche et internationales. Enfin, la section 4 se veut un rapport sur les priorités de la prochaine année, de même que les perspectives de développement.

Je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, mes salutations distinguées,

Le recteur,

Daniel McMahon, FCPA, FCA

p. j. : Documents requis – Sections 1 à 4
 Clés USB (2)



Université du Québec
à Trois-Rivières

Section 1 États financiers



**Rapport présenté en vertu de l'article 4.1 de la
Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire
Année financière 2018-2019**

Université du Québec à Trois-Rivières

**Systeme d'information financière des universités
2018-2019**



Responsable des ressources financières

28 octobre 2019

Date

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	 ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	32 344 545	0	0	0	0		32 344 545	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	22 617 022	- - -	- - -	- - -	- - -		22 617 022	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	2 096 839	- - -	- - -	- - -	- - -		2 096 839	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	2 169 149	1 040 702	3 744 912	0	0		6 954 763	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	74 956	0		74 956	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	19 646 442	1 579 527	35 784	0		21 261 753	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	258 726	0	0	0	0		258 726	10
11	Stocks (075)	s/o	506 851	0	- - -	0	0		506 851	11
	Total de l'actif court terme		59 993 132	20 687 144	5 324 439	110 740	\$	\$	86 115 455	
	Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	3 584 001	0	0	0	0		3 584 001	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	0	255 131	0		255 131	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	- - -	- - -	153 240 773	- - -	- - -		153 240 773	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	- - -	- - -	0	- - -	- - -		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	57 027	0	0		57 027	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		63 577 133 \$	20 687 144 \$	158 622 239 \$	365 871 \$	- \$	- \$	243 252 387 \$	22

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0		\$	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	38 000 000	0	0	0	0		38 000 000	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	942 834	0	0		942 834	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	- - -	- - -	- - -	- - -		\$	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	21 302 469	219 106	- - -	0	0		21 521 575	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	- - -	0	0		\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	7 524 201	0	6 120	0	0		7 530 321	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	4 754 171	0	- - -	- - -	0		4 754 171	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	1 862 000	16 449 768	0	0	0		18 311 768	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	580 000	0	2 523 242	0	0		3 103 242	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	20 981 746	0	280 007	0	0		21 261 753	33
	Total du passif à court terme		95 004 587	16 668 874	3 752 202	\$	\$	\$	115 425 664	
	Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	52 091 000	0	0	0	0		52 091 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	2 320 000	0	7 023 304	0	0		9 343 304	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	118 302 826	- - -	- - -		118 302 826	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$	39
40	TOTAL DU PASSIF		149 415 587 \$	16 668 874 \$	129 078 332 \$	- \$	- \$	- \$	295 162 794 \$	40
SOLDES DE FONDS										
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	9 525 384	4 018 270	6 924 049	0	0		20 467 703	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	- - -	- - -	- - -	365 871	0		365 871	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(95 363 838)	- - -	- - -	- - -	- - -		(95 363 838)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	0	- - -		\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	0	- - -		\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	- - -	- - -	22 619 858	- - -	- - -		22 619 858	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(85 838 454) \$	4 018 270 \$	29 543 907 \$	365 871 \$	- \$	- \$	(51 910 407) \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		63 577 133 \$	20 687 144 \$	158 622 239 \$	365 871 \$	- \$	- \$	243 252 387 \$	48

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	24 441 073	---	---	---	---		24 441 073	1
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	s/o	5 558 893	---	---	---	---		5 558 893	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	774 706	---	---	---	---		774 706	3
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	555 889	---	---	---	---		555 889	4
5	Cotisations des étudiants (455)	s/o	1 429 941	---	---	---	---		1 429 941	5
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	5 275 145	---	---	---	---		5 275 145	6
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	1 859 615	---	---	---	---		1 859 615	7
8	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		39 895 263	\$	\$	\$	\$	\$	39 895 263	8
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	129 898 933	2 745 351	24 270	---	---		132 668 554	9
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	93 775	4 367 343	0	0	0		4 461 118	10
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	1 682 959	8 013 270	0	0	0		9 696 229	11
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	719 122	1 354 572	0	0	0		2 073 694	12
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---		\$	13
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
14	Ministère (530)	s/o	---	---	5 346 099	---	---		5 346 099	14
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	585 467	---	---		585 467	15
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	905 165	---	---		905 165	16
17	Autres (533)	s/o	---	---	580 224	---	---		580 224	17
18	TOTAL DES SUBVENTIONS		132 394 789	16 480 536	7 441 225	\$	\$	\$	156 316 550	18
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	310 172	0	0	11 487	0		321 660	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0		\$	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0		\$	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	741 122	1 054 724	0	0	0		1 795 846	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	1 601	2 870 582	0	0	0		2 872 183	23
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0		\$	24
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---		\$	25
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	1 052 273	---	---	---	---		1 052 273	26
27	Ventes externes (460)	s/o	6 859 810	0	0	---	0		6 859 810	27
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	427 945	9 500	23 964	0	0		461 409	28
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		9 392 923	3 934 806	23 964	11 487	\$	\$	13 363 180	29
30	TOTAL DES PRODUITS		181 682 974 \$	20 415 342 \$	7 465 189 \$	11 487 \$	- \$	- \$	209 574 992 \$	30

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masses salariales									1
2	Direction	s/o	6 115 399	78 912	-	-	-		6 194 310	2
3	Gérance	s/o	0	0	-	-	-		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	51 812 526	347 593	-	-	-		52 160 119	4
5	Chargés de cours	s/o	18 287 052	426 802	-	-	-		18 713 854	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	0	0	-	-	-		\$	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	1 630 014	1 646 143	-	-	0		3 276 157	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	19 033 598	2 711 230	-	-	0		21 744 828	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	9 606 307	189 333	-	-	0		9 795 640	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	9 629 374	283 078	-	-	-		9 912 453	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	2 165 826	0	-	-	-		2 165 826	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	25 780 081	1 086 901	-	-	0		26 866 982	12
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		144 060 177	6 769 991	\$	\$	\$	\$	150 830 169	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	3 614 000	-	-	-	-		3 614 000	14
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	84 341	27 459	-	-	0		111 801	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	88 195	0	-	-	0		88 195	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	36 618	777 411	-	-	0		814 029	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	750 676	4 160	-	-	0		754 836	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	4 530 832	1 804 782	-	-	0		6 335 615	19
20	Bourses (735)	s/o	1 162 798	5 620 992	-	-	0		6 783 791	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	3 467 356	1 262 258	0	0	0		4 729 613	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	2 577 702	829 008	-	-	0		3 406 710	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	-	-	0		\$	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	8 824 405	1 006 625	0	-	0		9 831 030	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	1 705 359	96 529	-	-	0		1 801 888	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	3 820 371	93 468	0	-	0		3 913 839	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	2 446 565	4 645	-	-	0		2 451 210	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	447 811	39 241	-	-	0		487 052	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	1 052 273	-	-	-		1 052 273	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	725 912	126 645	0	-	0		852 558	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	0	-	-		\$	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	754 380	0	219 964	0	0		974 345	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0		\$	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	3 145	-	-		3 145	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	10 846 924	-	-		10 846 924	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	52 631	-	-		52 631	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	194 191	21 271	0	500	0		215 962	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		35 231 512	12 766 767	11 122 664	500	\$	\$	59 121 444	39
40	Ventes internes (878)	s/o	(841 093)	(22 200)	-	-	0		(863 293)	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	0			41
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		34 390 419	12 744 567	11 122 664	500	\$	\$	58 258 151	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0		\$	43
44	TOTAL DES CHARGES		178 450 597 \$	19 514 559 \$	11 122 664 \$	500 \$	- \$	- \$	209 088 320 \$	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		3 232 378 \$	900 783 \$	(3 657 475) \$	10 987 \$	- \$	- \$	486 673 \$	45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(78 211 217)	3 894 508	21 600 746	354 884			(52 361 079)	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11	0	0	0	0	0		\$	2
3	Solde de fonds redressé		(78 211 217)	3 894 508	21 600 746	354 884	\$	\$	(52 361 079)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	181 682 974	20 415 342	7 465 189	11 487	0	0	209 574 992	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	178 450 597	19 514 559	11 122 664	500	0	0	209 088 320	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		3 232 378	900 783	(3 657 475)	10 987	\$	\$	486 673	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o	(36 000)	-	-	-	-		(36 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o							\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o							\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	0	0	11 600 636	0	0		11 600 636	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	10 823 615	777 021	0	0	0		11 600 636	11
12	Sous-total		(7 627 237)	123 762	7 943 161	10 987	\$	\$	450 673	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(85 838 454) \$	4 018 270 \$	29 543 907 \$	365 871 \$	- \$	- \$	(51 910 406) \$	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Droits de scolarité (401)	24 441 073	---	---	---	---	0	---	---		24 441 073	1
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	5 558 893	---	---	---	---		5 558 893	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	774 706	---	---	---	---		774 706	3
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	555 889	---	---	---	---		555 889	4
5	Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	1 429 941	---		1 429 941	5
6	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	26 492	0	1 725 729	3 226 608	0	130	0	296 187		5 275 145	6
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	1 859 615	0	0	0	0	0	0	0		1 859 615	7
8	Total des produits provenant des étudiants	26 327 180	\$	1 725 729	10 116 096	\$	130	1 429 941	296 187	\$	39 895 263	8
9	Subventions du Ministère (515)	---	---	0	129 898 933	---	---	0	---		129 898 933	9
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	0	0	0	0	0	93 775	0		93 775	10
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	0	1 682 959	0	0	0	0		1 682 959	11
12	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	10 562	90 386	326 706	121 367	170 100	0	0	0		719 122	12
13	Total des subventions	10 562	90 386	326 706	131 703 259	170 100	\$	93 775	\$	\$	132 394 789	13
14	Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	310 172	---	0	0	0		310 172	14
15	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	15
16	Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0		\$	16
17	Produits provenant dune fondation (446)	667 548	0	6 500	54 000	914	7 560	4 600	0		741 122	17
18	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	0	0	0	1 601	0		1 601	18
19	Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	19
20	Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	1 052 273	0	0	0	0		1 052 273	20
21	Ventes externes (460)	1 683 750	1 000	63 701	468 065	255 034	1 165 871	1 519 273	1 703 116		6 859 810	21
22	Autres produits (466, 470)	136 706	0	18 200	194 650	46 174	16 401	7 019	8 795		427 945	22
23	Total des produits autres	2 488 004	1 000	88 401	2 079 160	302 122	1 189 832	1 532 493	1 711 911	\$	9 392 923	23
24	TOTAL DES PRODUITS	28 825 746 \$	91 386 \$	2 140 836 \$	143 898 515 \$	472 222 \$	1 189 962 \$	3 056 209 \$	2 008 097 \$	- \$	181 682 974 \$	24

Université du Québec à Trois-Rivières
 Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
 de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Annexe 2

		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masses salariales											1
2	Direction	1 314 387	0	753 258	3 275 504	267 288	0	434 583	70 378		6 115 399	2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	51 812 526	0	0	0	0	0	0	0		51 812 526	4
5	Chargés de cours	18 122 069	23 728	0	32 409	0	108 846	0	0		18 287 052	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	795 814	218 551	147	107 185	0	11 744	496 574	0		1 630 014	7
8	Personnel professionnel non enseignant	7 747 412	99 020	3 543 061	4 556 344	642 142	97 495	2 335 928	12 197		19 033 598	8
9	Personnel de soutien technique	2 841 893	5 329	3 276 979	1 932 453	1 138 256	993	283 327	127 077		9 606 307	9
10	Personnel de soutien de bureau	5 717 681	28 345	563 157	2 434 227	166 652	8 971	645 489	64 852		9 629 374	10
11	Personnel de métier et ouvrier	99 941	0	0	0	1 423 248	0	342 141	300 496		2 165 826	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	18 844 541	56 988	1 790 955	3 074 476	815 641	72 217	1 006 890	118 373		25 780 081	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	107 296 266	431 960	9 927 557	15 412 597	4 453 228	300 266	5 544 931	693 373	\$	144 060 177	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	---	3 614 000	3 614 000	14
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages sociaux (705)	15 437	0	(28 224)	59 382	26 146	5 538	6 790	(728)		84 341	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	88 195	0	0	0	0	0	0	0		88 195	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	1 041	35 577	0	0	0	0	0	0		36 618	17
18	Formation et perfectionnement (710)	467 418	0	96 449	111 746	17 610	924	56 530	0		750 676	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	3 304 606	231 962	19 162	449 044	6 208	232 652	287 197	0		4 530 832	19
20	Bourses (735)	681 165	223 020	0	230 452	0	1 736	26 425	0		1 162 798	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1 385 812	100 935	129 619	952 388	1 699	102	175 298	721 502		3 467 356	21
22	Fournitures et matériel (745)	1 344 361	116 159	132 461	416 535	180 349	59 912	201 490	126 434		2 577 702	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	2 274 909	156 790	530 187	1 378 030	3 649 428	446 724	239 666	148 671		8 824 405	24
25	Volumes et périodiques (750)	150 633	19 758	1 525 604	4 777	644	447	3 496	0		1 705 359	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	90 762	102 561	495 892	2 573	2 941 835	2 039	27 178	157 530		3 820 371	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	2 411 743	0	12 577	134	0	15 679	431	6 000		2 446 565	27
28	Location-exploitation (830)	89 322	237	286	42 379	5 265	5 940	125 722	178 660		447 811	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	238 552	32 286	351 253	10 203	62 098	1 558	29 962	0		725 912	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	17 158	0	849	709 543	0	0	17 590	9 240		754 380	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	669	0	2 916	188 404	0	0	2 202	0		194 191	34
35	Total des charges autres	12 561 784	1 019 287	3 269 032	4 555 590	6 891 282	773 251	1 199 977	1 347 309	3 614 000	35 231 512	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	36
37	Ventes internes (878)	(87 020)	0	(52 159)	0	(42 318)	(167)	(20 387)	(639 042)		(841 093)	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	119 771 030	1 451 246	13 144 430	19 968 187	11 302 191	1 073 350	6 724 522	1 401 640	3 614 000	178 450 597	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	119 771 030 \$	1 451 246 \$	13 144 430 \$	19 968 187 \$	11 302 191 \$	1 073 350 \$	6 724 522 \$	1 401 640 \$	3 614 000 \$	178 450 597 \$	41

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Subvention du Ministère (515)	2 076 116	(675 337)	0	60 093	0	4 340	1 280 140	0	2 745 351	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	4 340 366	0	0	0	16 976	10 000	0	4 367 343	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	6 807 873	0	0	0	203 640	1 001 757	0	8 013 270	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	955 565	0	0	0	399 007	0	0	1 354 572	4
5	Total des subventions	2 076 116	11 428 467	\$	60 093	\$	623 963	2 291 896	\$	16 480 536	5
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	926 004	0	0	0	3 720	125 000	0	1 054 724	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	2 392 039	0	0	0	422 735	55 808	0	2 870 582	10
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	11
12	Ventes externes (460)	0	(9 667)	0	0	0	9 667	0	0	0	12
13	Autres produits (466, 470)	0	9 500	0	0	0	0	0	0	9 500	13
14	Total des produits autres	\$	3 317 876	\$	\$	\$	436 122	180 808	\$	3 934 806	14
15	TOTAL DES PRODUITS	2 076 116 \$	14 746 344 \$	- \$	60 093 \$	- \$	1 060 085 \$	2 472 704 \$	- \$	20 415 342 \$	15

Université du Québec à Trois-Rivières
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masses salariales											1
2	Direction	26 603	0	0	0	0	10 362	41 946	0		78 912	2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	0	328 778	0	0	0	18 815	0	0		347 593	4
5	Chargés de cours	12 040	388 854	0	0	0	0	25 908	0		426 802	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	1 448 233	0	0	0	4 982	192 927	0		1 646 143	7
8	Personnel professionnel non enseignant	75 599	1 928 504	0	47 541	0	356 553	303 033	0		2 711 230	8
9	Personnel de soutien technique	0	124 854	0	0	0	64 479	0	0		189 333	9
10	Personnel de soutien de bureau	43 694	57 733	0	0	0	73 279	108 372	0		283 078	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	35 731	775 909	0	12 552	0	133 970	128 738	0		1 086 901	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	193 667	5 052 866	\$	60 093	\$	662 440	800 925	\$	\$	6 769 991	13
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	27 459	0	0	0	0	0	0		27 459	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	777 024	0	0	0	387	0	0		777 411	16
17	Formation et perfectionnement (710)	407	0	0	0	0	3 646	107	0		4 160	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	15 091	1 592 330	0	0	0	155 122	42 240	0		1 804 782	18
19	Bourses (735)	997 500	3 056 153	0		0	40 713	1 526 627	0		5 620 992	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	1 250 794	0	0	0	10 963	500	0		1 262 258	20
21	Fournitures et matériel (745)	0	775 639	0	(3)	0	42 266	11 106	0		829 008	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	72 297	794 506	0	0	0	119 618	20 205	0		1 006 625	23
24	Volumes et périodiques (750)	0	95 268	0	0	0	1 133	128	0		96 529	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	89 979	0	0	0	3 489	0	0		93 468	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	193	0	0	0	0	4 452	0		4 645	26
27	Location exploitation (830)	0	23 070	0	0	0	16 171	0	0		39 241	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	1 020 167	0	0	0	32 105	0	0		1 052 273	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	123 838	0	0	0	959	1 849	0		126 645	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	0	21 271	0	0	0	0	0	0		21 271	34
35	Total des charges autres	1 085 294	9 647 692	\$	(3)	\$	426 571	1 607 213	\$	\$	12 766 767	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	36
37	Ventes internes (878)	0	(2 374)	0	0	0	(19 826)	0	0		(22 200)	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	1 085 294	9 645 319	\$	(3)	\$	406 745	1 607 213	\$	\$	12 744 567	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	1 278 961 \$	14 698 184 \$	- \$	60 090 \$	- \$	1 069 185 \$	2 408 138 \$	- \$	- \$	19 514 559 \$	41

Université du Québec à Trois-Rivières
 Produits reportés
 Exercice 2018-2019

Annexe 7

		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
		1	2	3	4	5
1	Droits de scolarité institutionnels (trimestre été)	3 502 521		S.O.	S.O.	
2	Forfaitaires des étudiants étrangers (trimestre été)	282 580		S.O.	S.O.	
3	Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents (trimestre été)	17 386		S.O.	S.O.	
4	Activité de recherche			S.O.	S.O.	
5	Formation continue	401 500		S.O.	S.O.	
6	Stationnement	55 050		S.O.	S.O.	
7	Abonnement au service de l'activité physique	154 543		S.O.	S.O.	
8				S.O.	S.O.	
9				S.O.	S.O.	
10	Collation des grades	73 281		S.O.	S.O.	
11	Autres	106 005		S.O.	S.O.	
12	Inscriptions EIF et Madagascar	161 305		S.O.	S.O.	
13				S.O.	S.O.	
14				S.O.	S.O.	
15				S.O.	S.O.	
16				S.O.	S.O.	
17				S.O.	S.O.	
18				S.O.	S.O.	
19				S.O.	S.O.	
20	Total	4 754 172 \$	- \$	S.O.	S.O.	- \$

	Nature de l'affectation (matérialité de 50 000\$)	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation - Capital 4	Fonds de dotation - Produits nets non distribués 5	Autres fonds 6
1	Activités d'éducation continue - AEC	216 970					
2	Association des diplômés UQTR	408 255					
3	Budget démarrage de recherche	238 647					
4	Examen final commun - CPA (EFC)	188 678					
5	Fodar-Fonds développement académique réseau	158 746					
6	Fonds institutionnel de recherche-FRC-FISD (15 mois)	142 978					
7	Formation international	121 469					
8	Moyenne cible	127 072					
9	Prix excellence	218 817					
10	Reconnaissance des acquis	113 262					
11	Retombée campus délocalisé	110 783					
12	Retour cours en ligne	807 300					
13	Retour FIO Hors-Campus SAE	111 863					
14	Retour frais afférents SAE	81 460					
15	SAE-Prévention des violences sexuelles	236 600					
16	Plan action Numérique	193 400					
17	Révision du programme génie mécanique	162 295					
18	Projet d'économie d'énergie			116 369			
19	Stationnement			1 776 258			
20	Équipements			581 422			
21	Surface synthétique du Terrain de soccer			945 000			
22	Outil de sauvegarde pour l'UQTR			158 677			
23	Projets futurs			3 346 323			
24	Recherche		3 215 500				
25	Développement international		202 603				
26	Projets spéciaux		49 272				
27	Fonds départementale de recherche	5 444 939	550 895				
28	Montant en bas du seuil de 50 000 \$	441 849					
29	Service à la collectivité						
30	Total des affectations des soldes de fonds	9 525 384 \$	4 018 270 \$	6 924 049 \$	- \$	- \$	- \$

Matérialité de 50 000\$						
Informations additionnelles sur les autres actifs						
#	Autres actifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
1	Instruments financiers dérivés					
2	Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)			57 027		
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
14						
15	TOTAL ⁽¹⁾	- \$	- \$	57 027 \$	- \$	- \$

Matérialité de 50 000\$						
Informations additionnelles sur les autres passifs						
#	Autres passifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
16	Swaps de flux trésorerie					
17	Instruments financiers dérivés					
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29	Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
30						
31	TOTAL ⁽²⁾	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Note 1: Ce total doit être égal à la ligne 20 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Note 2: Ce total doit être égal à la ligne 39 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

		Fonds de Fonctionnement			Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Autres fonds	
		Ventes aux étudiants Fonction enseignement	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges
Matérialité de 50 000\$		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	Montants versés à titre de droits de scolarité pour les programmes autofinancés		- - -	- - -								
2	Récupérations de salaires ou prêts de service	- - -	254 935	- - -								
3	Créances douteuses	- - -	- - -	194 191		21 271						
4	Autres revenus accessoires		173 010									
5	Gain sur la cession d'immobilisations				9 500		23 964					
6	Bourses									500		
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26												
27												
28												
29												
30	Total	- \$	427 945 \$	194 191 \$	9 500 \$	21 271 \$	23 964 \$	- \$	- \$	500 \$	- \$	- \$

		Solde de fonds Fonds de fonctionnement 1	Solde de fonds Fonds avec restrictions 2	Solde de fonds Fonds d'immobilisations 3	Solde de fonds Fonds de dotation 4	Solde de fonds Autres fonds 5
1	Redressements relatifs aux modifications comptables:	---	---	---	---	---
2	Provision pour vacances courues des années antérieures					
3	Provision pour congés de maladie courus des années antérieures					
4	Provision pour heures supplémentaires courues des années antérieures					
5	Charge au titre des crédits d'enseignement en réserve des années antérieures					
6	Application de la politique de capitalisation					
7	Provision pour congés sociaux (maternité, paternité, etc.)					
8	Provision pour avantages sociaux futurs					
9	Utilisation de la méthode du report pour la constatation des apports					
10						
11						
12	Autres redressements des années antérieures (il faut préciser):	---	---	---	---	---
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20	Total des redressements des soldes de fonds	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

		VERS					
	AVANCES INTERFONDS DU	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Total des avances aux autres fonds 6
1	Fonds de fonctionnement						\$
2	Fonds avec restrictions	19 366 435		280 007			19 646 442
3	Fonds d'immobilisations	1 579 527					1 579 527
4	Fonds de dotation	35 784					35 784
5	Autres fonds						\$
6	Total des avances reçues d'autres fonds	20 981 746 \$	- \$	280 007 \$	- \$	- \$	21 261 753 \$

		VERS					
	VIREMENTS INTERFONDS ^{Notes 1 et 2} DU	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Total des virements vers d'autres fonds 6
7	Fonds de fonctionnement			10 823 615			10 823 615
8	Fonds avec restrictions			777 021			777 021
9	Fonds d'immobilisations						
10	Fonds de dotation						\$
11	Autres fonds						\$
12	Total des virements reçus d'autres fonds	- \$	- \$	11 600 636 \$	- \$	- \$	11 600 636 \$

Note 1: Les montants saisis dans le tableau des virements interfonds doivent être saisis en positif.
 Note 2: Il faut compléter l'annexe 12a concernant les informations additionnelles sur les virements interfonds.

Matérialité de 100 000\$							
1234567							
Informations additionnelles sur les virements du fonds de fonctionnement							
#	Description du projet	Vers le fonds avec restrictions	Vers le fonds d'immobilisations	Vers le fonds de dotation	Vers d'autres fonds	Total	Participation (subvention) du Ministère si connue (3)
1	Mobilier appareillage outillage		4 638 113			4 638 113	
2	Bibliothèque		412 422			412 422	
3	Stationnement		1 481 757			1 481 757	
4	Surface synthétique terrain de soccer		945 000			945 000	
5	Projets futurs		3 346 323			3 346 323	
6						\$	
7						\$	
8						\$	
9						\$	
10						\$	
11						\$	
12						\$	
13						\$	
14	Total ⁽¹⁾	- \$	10 823 615 \$	- \$	- \$	10 823 615 \$	- \$

Matérialité de 100 000\$							
1234567							
Informations additionnelles sur les virements vers le fonds de fonctionnement							
#	Description du projet	Du fonds avec restrictions	Du fonds d'immobilisations	Du fonds de dotation	D'autres fonds	Total	Participation (subvention) du Ministère si connue (3)
15			s.o			\$	
16			s.o			\$	
17			s.o			\$	
18			s.o			\$	
19			s.o			\$	
20			s.o			\$	
21			s.o			\$	
22			s.o			\$	
23			s.o			\$	
24			s.o			\$	
25			s.o			\$	
26			s.o			\$	
27			s.o			\$	
28	Total ⁽²⁾	- \$	s.o	- \$	- \$	- \$	- \$

Note 1: Le total de la ligne 14 colonne 6 doit correspondre à la ligne 7 colonne 6 de l'annexe 12.
 Note 2: Le total de la ligne 28 colonne 6 doit correspondre à la ligne 12 colonne 1 de l'annexe 12.
 Note 3: Indiquer, s'il est possible, la participation du Ministère pour chaque montant indiqué dans la colonne 6.

	La nature des faits et des opérations en cause	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
		1	2	3	4	5
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20	Total des éléments extraordinaires	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

	Composition des avantages sociaux	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Autres fonds 3	Total 4
1	Régime de retraite de l'université	11 338 015	345 453		11 683 468
2	Régimes de retraite provinciaux : RRE, RRF et RREGOP				\$
3	Régie des rentes du Québec	4 072 046	253 231		4 325 277
4	Régime québécois d'assurance parentale	704 819	44 058		748 877
5	Financement des programmes de santé	5 166 833	265 242		5 432 075
6	Commission de la santé et de la sécurité au travail	468 301	29 068		497 369
7	Commission de l'assurance-emploi	1 138 705	88 323		1 227 029
8	Assurance-vie	82 469	2 748		85 217
9	Assurance santé et salaire	2 808 892	58 778		2 867 669
10	Exonération des droits de scolarité				\$
11	Régime des rentes pour déficit actuariel				\$
12	Autre (décrire):				\$
13	Autre (décrire):				\$
14	Autre (décrire):				\$
15	TOTAL	25 780 081 \$	1 086 901 \$	- \$	26 866 982 \$

		Direction	Sécurité	Entretien ménager et gestion des produits dangereux	Entretien courant et réparations mineures	Autres	TOTAL	
		1	2	3	4	5	6	
1	Masses salariales							1
2	Direction	138 665	128 623	0	0	0	267 288	2
3	Gérance	0	0	0	0	0	\$	3
4	Enseignants-chercheurs	0	0	0	0	0	\$	4
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	\$	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	\$	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	\$	7
8	Personnel professionnel non enseignant	322 601	153 773	0	0	165 768	642 142	8
9	Personnel de soutien technique	169 313	316 623	90 444	561 875	0	1 138 256	9
10	Personnel de soutien bureau	57 065	59 670	0	0	49 918	166 652	10
11	Personnel de métier et ouvrier	3 192	0	0	1 359 883	60 173	1 423 248	11
12	Avantages sociaux (700)	170 700	151 925	23 605	401 289	68 121	815 641	12
13	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	861 536	810 615	114 050	2 323 048	343 979	4 453 228	13
14	Heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	6 966	(16 525)	2 052	27 945	5 708	26 146	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	\$	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	\$	16
17	Formation et perfectionnement (710)	5 098	5 752	270	5 639	850	17 610	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	4 442	1 048	136	582	0	6 208	18
19	Bourses (735)	0	0	0	0	0	\$	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1 499	200	0	0	0	1 699	20
21	Fournitures et matériel (745)	25 670	22 406	90 212	16 372	25 690	180 349	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	\$	22
23	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	438 895	896 436	2 095 206	197 105	21 785	3 649 428	23
24	Volumes et périodiques (750)	36	608	0	0	0	644	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	99 336	351	2 806 786	35 362	2 941 835	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	0	\$	26
27	Location-exploitation (830)	0	1 553	0	3 147	565	5 265	27
28	Pertes sur vente de placement (886)	0	0	0	0	0	\$	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	547	4 374	0	1 623	55 554	62 098	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	\$	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	\$	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	\$	32
33	Mauvaises créances (860)	0	0	0	0	0	\$	33
34	Autres charges (870)	0	0	0	0	0	\$	34
35	Total des autres charges	483 154	1 015 188	2 188 228	3 059 198	145 513	6 891 282	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	\$	36
37	Ventes internes (878)	0	0	0	(39 618)	(2 700)	(42 318)	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	1 344 690	1 825 803	2 302 278	5 342 628	486 792	11 302 191	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	\$	40
41	Total des charges	1 344 690 \$	1 825 803 \$	2 302 278 \$	5 342 628 \$	486 792 \$	11 302 191 \$	41

		Immobilisations brutes au début de l'année	Acquisitions de l'année						Total des acquisitions de l'année	Solde à reporter
			Financé par le gouvernement du Québec	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restriction	Fonds de dotation	Autres fonds, Fondations et dons	Autres sources		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Projets en cours	0							\$	\$
2	Terrains	309 853							\$	309 853
3	Aménagement de terrains	8 247 394	228 820	1 025 051					1 253 871	9 501 266
4	Bâtiments	106 766 800							\$	106 766 800
5	Bâtiments - construction prestigieuse	0							\$	\$
6	Améliorations majeures aux bâtiments	80 637 600	9 975 724					1 036 884	11 012 608	91 650 208
7	Améliorations locatives	209 179		15 288					15 288	224 467
8	Équipements informatiques	4 553 316	311 763	1 262 339	211 171			50 000	1 835 273	6 388 589
9	Équipements de communication multimédia	3 897							\$	3 897
10	Mobilier et équipement de bureau	1 874 312		1 207 734				19 549	1 227 283	3 101 594
11	Autres équipements	1 726 040	252 759	173 891				41 121	467 771	2 193 811
12	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	19 456 680	477 658	1 055 014	562 407			1 283 974	3 379 052	22 835 732
13	Documents de bibliothèques	8 591 395		412 422				3 241	415 663	9 007 058
14	Manuels pédagogiques	0							\$	\$
15	Matériels roulants	163 128		176 384					176 384	339 512
16	Réseaux de télécommunications	0							\$	\$
17	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	0							\$	\$
18	Autres actifs corporels (note A)	3 131 873							\$	3 131 873
19	Actifs non amortissables	3 292 440		3 992					3 992	3 296 432
20	Logiciels (note B)	1 088 341		173 437	3 444				176 881	1 265 221
21	Développements informatiques (note B)	3 786 000	954 099	26 148					980 247	4 766 247
22	Autres actifs incorporels	0							\$	\$
23	TOTAL	243 838 248 \$	12 200 822 \$	5 531 700 \$	777 022 \$	- \$	- \$	2 434 770 \$	20 944 313 \$	264 782 562 \$

Annexe 16 (suite)

		Solde reporté	Vente ou radiation d'actifs (crédit)	Virements débit (crédit)	Immobilisations brutes à la fin de l'année	Amortissement accumulé				Immobilisations nettes à la fin de l'année
						Solde au début de l'année	Plus amortissement	Moins annulation	Solde à la fin de l'année	
24	Projets en cours	\$			\$	0			\$	\$
25	Terrains	309 853,0			309 853	0			\$	309 853
26	Aménagement de terrains	9 501 265,6			9 501 266	2 949 419	454 733		3 404 152	6 097 113
27	Bâtiments	106 766 800,0			106 766 800	42 692 987	2 219 039		44 912 026	61 854 774
28	Bâtiments - construction prestigieuse	\$			\$	0			\$	\$
29	Améliorations majeures aux bâtiments	91 650 208,2			91 650 208	28 161 157	2 730 588		30 891 745	60 758 463
30	Améliorations locatives	224 466,8			224 467	156 163	26 189		182 352	42 115
31	Équipements informatiques	6 388 589,1	(702 661)		5 685 928	2 398 894	1 426 704	701 463	3 124 134	2 561 794
32	Équipements de communication multimédia	3 896,7	(3 897)		(0)	3 894		3 894	\$	(0)
33	Mobilier et équipement de bureau	3 101 594,5	(165 023)		2 936 571	869 072	444899,25	163 076	1 150 895	1 785 676
34	Autres équipements	2 193 810,9	(141 841)		2 051 970	891 135	120 401	141 841	869 695	1 182 275
35	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	22 835 732,4	(1 521 956)		21 313 777	11 536 244	1 851 039	1 521 956	11 865 328	9 448 449
36	Documents de bibliothèques	9 007 058,4	(1 597 437)		7 409 621	6 019 689	662 160	1 597 437	5 084 412	2 325 209
37	Manuels pédagogiques	\$			\$	0			\$	\$
38	Matériels roulants	339 512,2	(48 449)		291 063	92 624	37 189	48 449	81 364	209 699
39	Réseaux de télécommunications	\$			\$	0			\$	\$
40	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisistion	\$			\$	0			\$	\$
41	Autres actifs corporels (note A)	3 131 873,0			3 131 873	1 722 866	125 626		1 848 492	1 283 381
42	Actifs non amortissables	3 296 432,3			3 296 432	0			\$	3 296 432
43	Logiciels (note B)	1 265 221,4	(112 516)		1 152 705	989 076	82 432	112 519	958 989	193 717
44	Développements informatiques (note B)	4 766 247,2	(631 000)		4 135 247	2 208 500	665 925	631 000	2 243 425	1 891 822
45	Autres actifs incorporels	\$			\$	0			\$	\$
46	TOTAL	264 782 562 \$	(4 924 781) \$	- \$	259 857 781 \$	100 691 720 \$	10 846 924 \$	4 921 636 \$	106 617 008 \$	153 240 773 \$

Note A: Il faut communiquer avec le Ministère pour inscrire un actif dans cette catégorie.

Note B: Il faut consulter la Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux (Avril 2012) pour la comptabilisation de ces catégories.

Université du Québec à Trois-Rivières
Salaire moyen par catégorie de personnel
Exercice 2018-2019

Annexe 17

CATÉGORIES DE PERSONNEL		PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL NON RÉGULIER
1	Direction	144 794 \$	152 877 \$
2	Gérance		
3	Enseignants-chercheurs	119 384 \$	
4	Auxiliaires à l'enseignement et à la recherche		11 363 \$
5	Associés à l'enseignement et à la recherche		
6	Professionnel non enseignant	89 286 \$	76 251 \$
7	Soutien technique	68 084 \$	54 617 \$
8	Soutien de bureau	53 559 \$	49 901 \$
9	Métiers et ouvriers	60 124 \$	52 033 \$
		VALEUR MOYENNE D'UNE CHARGE DE 3 CRÉDITS	
10	Chargés de cours	10 558 \$	

Frais institutionnels obligatoires (FIO) ^(note1)
Exercice 2018-2019

No ligne	Comptes susceptibles d'inclure des FIO	Nature des frais	1 Revenus FIO	2 Revenus Non FIO	3 Revenus totaux	No ligne
1	Cotisations des étudiants (455)	Services aux étudiants (SAE) et centres sportifs	1 426 633		1 426 633	1
2		Assurances obligatoires	3 309	- - -	3 309	2
3		Assurances étudiants étrangers	- - -		\$	3
4		Autres			\$	4
5	Sous-total pour le compte 455 ^(note 2 et 3)		1 429 941	\$	1 429 941	5
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	Admission	874 415	- - -	874 415	6
7		Inscription	1 877 304	- - -	1 877 304	7
8		Changement de cours ou de programme, test de classement, reprise d'examen, révision de notes, etc.	107 728		107 728	8
9		Frais de rédaction de thèse	130 976		130 976	9
10		Frais technologiques	1 445 132		1 445 132	10
11		Frais de droits d'auteur	296 187		296 187	11
12		Amendes, pénalités, duplicata		262 807	262 807	12
13		Autres	280 597		280 597	13
14	Sous-total pour le compte 450 ^(note 4)		5 012 338	262 807	5 275 145	14
15	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	Droits de scolarité pour les autofinancés	- - -		\$	15
16		Notes de cours et photocopies			\$	16
17		Acquisition de matériel ou d'équipements			\$	17
18		Achat de services (transport, hébergement, etc.)		1 859 615	1 859 615	18
19		Autres			\$	19
20	Sous-total pour le compte 461 ^(note 5)		\$	1 859 615	1 859 615	20
21	TOTAL		6 442 279 \$	2 122 422 \$	8 564 701 \$	21

Note 1: Voir la définition des frais institutionnels obligatoires à la règle budgétaire 3.3.1.

Note 2: Les comptes ne sont pas présentés en ordre numérique, afin de faciliter la comparaison avec les exercices antérieurs.

Note 3: Le total inscrit à la ligne 5 de la colonne 3 doit correspondre au total inscrit à la ligne 4 de la colonne 10 de l'annexe 1 du SIFU.

Note 4: Le total inscrit à la ligne 14 de la colonne 3 doit correspondre au total inscrit à la ligne 5 de la colonne 10 de l'annexe 1 du SIFU.

Note 5: Le total inscrit à la ligne 20 de la colonne 3 doit correspondre au total inscrit à la ligne 6 de la colonne 10 de l'annexe 1 du SIFU.

Informations nécessaires aux fins d'analyse de l'octroi de la subvention conditionnelle ^(note 1)
Exercice 2018-2019

		Fonds de fonctionnement
	Produits (2)	181 682 974
	Charges (3)	178 450 597
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges (4) = (2) - (3)		3 232 378
	Virements du fonds de fonctionnement vers d'autres fonds (5)	10 823 615
	Virements des autres fonds vers le fonds de fonctionnement (6)	\$
	Annulation des coûts des avantages sociaux futurs ^(note 2) (7)	3 614 000
	Annulation des gains (-) et pertes latents ^(note 3) (8)	\$
Établissements de l'Université du Québec seulement		
	Annulation des revenus (-) et charges relatifs au décret du 24 mars 2010 (9)	
Surplus/déficit annuel ajusté servant à l'octroi de la subvention conditionnelle (10) = (4) - (5) + (6) + (7) + (8) + (9)		(3 977 237,33) \$

Note 1: Voir la règle budgétaire 5.8 (2018-2019)

Note 2 : Correspond au montant du compte de charges "Avantages sociaux futurs (704)" au fonds de fonctionnement.

Note 3 : Correspond au montant du compte de charges "Gains et pertes latents (879)" au fonds de fonctionnement

Note # 1: Ventilation du compte n° 430 - Subventions et dons non gouvernementaux

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
Dons en espèce					
Dons en nature					
Autres (Il faut préciser. Si le nombre de lignes est insuffisant, il faut aviser le Ministère)	---	---	---	---	---
Autre 1 Plusieurs organismes	1 601	2 870 582			
Autre 2					
Autre 3					
Autre 4					
Autre 5					
Autre 6					
Autre 7					
Autre 8					
Autre 9					
Autre 10					
Total	1 601 \$	2 870 582 \$	- \$	- \$	- \$

Note # 2: Détails des estimations sur le recomptage de clientèle (Fonds de fonctionnement)

	Compte 015	Compte 210
2018-2019 (T)	(1 655 800)	
2017-2018 (T-1)	1 788 500	
2016-2017 (T-2)	1 196 000	

Note # 3: Portion des dépenses financées par les subventions du Ministère (enveloppes MAO-TIC¹ et PQI²)

	Fonds de fonctionnement	Fonds d'immobilisations
Biens sous le seuil de capitalisation (892)		
Biens de nature non capitalisable (893)		

¹ Matériel, appareils, outillage, technologie de l'information et de la communication

² Plan quinquennal d'investissement

Note # 4: Limite maximale d'emprunt temporaire utilisé mensuellement au cours de la période du 1er juin 2018 au 31 mai 2019

	Limite maximale utilisée											
	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai
2018-2019	34 000 000	35 000 000	37 000 000	29 000 000	17 000 000	15 000 000	18 000 000	18 000 000	25 000 000	35 000 000	38 000 000	38 000 000



Université du Québec
à Trois-Rivières

Section 2

État du traitement des membres du personnel de direction



Rapport présenté en vertu de l'article 4.1 de la

Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 100
5375, rue Saint-Joseph
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 4M5

T 819 691-4409

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Trois-Rivières

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après « l'état du traitement ») de l'Université du Québec à Trois-Rivières (ci-après « l'université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2019.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère

de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Trois-Rivières
Le 28 octobre 2019

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A119912

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

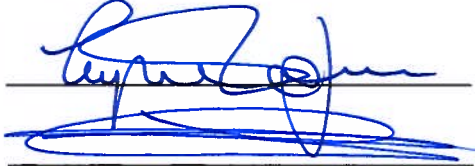
FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2018-2019
DU PERSONNEL DE DIRECTION
DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES**

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE: 28 octobre 2019

ADMINISTRATEURS :



**Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Secteur des politiques et des relations du travail dans les réseaux
Juillet 2019**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)			
				Salaire de base	Autres éléments du traitement	Indemnité de départ exercée ⁽¹⁾	Montant reçu d'une fondation ou d'une personne morale
McMahon, Daniel	Recteur	12,0	100%	208 102 \$	8 402 \$		
Malo, Olivier	VRRH	12,0	100%	177 137 \$	3 009 \$		
Parissier, Catherine	VREF	12,0	100%	177 137 \$	5 813 \$		
Mantha, Robert	VRRD	3,0	100%	177 137 \$	16 712 \$	2 573 \$	
Charles, Sébastien	VRRD	7,2	100%	177 137 \$	3 798 \$		
Nadeau, Charles	VRAF	12,0	100%	174 073 \$	7 387 \$		
Charles, Sébastien	Doyen de la recherche et de la création ⁽²⁾	4,8	100%	160 249 \$	1 380 \$		
Berthoux, Lionel	Doyen de la recherche et de la création (intérim)	7,2	100%	143 923 \$	1 569 \$		
Samson, Ghislain	Doyen de la gestion académique des affaires professorales	12,0	100%	152 812 \$	6 376 \$		
Dahmane, Adel Omar	Doyen des études	12,0	100%	143 797 \$	4 105 \$		
Drouin, Marylène	Secrétaire générale	12,0	100%	156 687 \$	6 299 \$		

⁽¹⁾ La valeur pécuniaire de l'indemnité de départ et de l'indemnité de transition exercées d'un membre du personnel de direction supérieure. Toutefois, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2018-2019 doit apparaître en note complémentaire à l'état du traitement.

⁽²⁾ Monsieur Sébastien Charles s'est vu accorder un congé de perfectionnement du 15 janvier au 15 juillet 2018. En vertu du programme de mobilité des cadres, son salaire est financé à 60 % et les frais afférents jusqu'à un maximum de 9 000\$. Pour l'exercice 2018-2019, l'UQTR a reçu 29 057 \$ soit 23 825 \$ pour le salaire et avantages sociaux et 5 232 \$ pour les frais afférents.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base ^{(3) (4)}	Autres éléments du traitement ^{(5) (6)}
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1) ⁽¹⁾	105,03	Le plus élevé	147 769 \$	143 424 \$
		Moyenne	124 382 \$	13 918 \$
		Le moins élevé	87 702 \$	37 \$
Personnel de direction des services	30,64	Le plus élevé	174 564 \$	182 912 \$
		Moyenne	135 737 \$	16 117 \$
		Le moins élevé	107 621 \$	197 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

⁽¹⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

⁽²⁾ Effectif total de la catégorie en équivalence au temps plein (EETP).

⁽³⁾ Le salaire de base moyen correspond à la somme des salaires de base réellement versés durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

⁽⁴⁾ Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent aux salaires officiels le plus élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur le 30 avril 2019.

⁽⁵⁾ La valeur moyenne des autres éléments du traitement correspond à la somme de la valeur des bénéfices imposables accordés ou des montants versés ou gagnés durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

⁽⁶⁾ Concernant la colonne relative aux autres éléments du traitement, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent toujours à des éléments du traitement versés durant l'année 2018-2019.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

1^{re} partie : Personnel de direction supérieure

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Allocations et frais remboursés	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur (en \$)
McMahon, Daniel	Recteur	12,0	12 741 \$
Malo, Olivier	VRRH	12,0	3 144 \$
Parissier, Catherine	VREF	12,0	5 276 \$
Mantha, Robert	VRRD	3,0	(1 496 \$)
Charles, Sébastien	VRRD	7,2	14 400 \$
Nadeau, Charles	VRAF	12,0	2 419 \$
Charles, Sébastien	Doyen à la recherche et à la création	4,8	11 214 \$
Berthoux, Lionel	Doyen à la recherche et à la création (intérim)	7,2	4 540 \$
Samson, Ghislain	Doyen de la gestion académique des affaires professorales	12,0	4 304 \$
Dahmane, Adel Omar	Doyen des études	12,0	2 632 \$
Drouin, Marylène	Secrétaire générale	12,0	4 768 \$

2^e partie : Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽¹⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1) ⁽²⁾	120	Le plus élevé	26 604 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	3 764 \$
		Le moins élevé	21 \$
Personnel de direction des services	32	Le plus élevé	17 381 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	3 914 \$
		Le moins élevé	73 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	
		Moyenne ⁽¹⁾	
		Le moins élevé	

⁽¹⁾ La valeur moyenne des allocations et des frais remboursés correspond à la somme des frais remboursés et des allocations versées aux personnes exerçant les fonctions visées durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif concerné par une allocation ou un remboursement de dépenses de la catégorie de personnel correspondante, que cette allocation ou ce remboursement ait été versé aux personnes visées ou versé directement par l'université à un fournisseur de services.

⁽²⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du Tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****ANNEXE 1**

Liste détaillée des composantes du traitement imposable applicables en sus du salaire de base. Lorsqu'elles concernent le chef de l'établissement, il faut indiquer, en regard de chacune de ces composantes, leur coût ou leur valeur imposable.

Liste des composantes du traitement imposable autres que le salaire de base pour le chef d'établissement.

Daniel McMahon

1. Avantages imposables - assurance maladie et assurance mutilation	3 589 \$
2. Allocation pour frais de déplacement	4 813 \$
	<u>8 402 \$</u>

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (suite)**

ANNEXE 2

INDEMNITÉS DE TRANSITION

Coût ou valeur imposable d'un avantage octroyé à une personne dont le mandat à titre de personnel de direction supérieure est terminé et qui demeure à l'emploi de l'établissement dans une autre fonction, en étant compensée en totalité ou en partie de la différence de rémunération existant entre l'emploi de direction supérieure exercé précédemment et son nouvel emploi.

Johanne Giguère

À compter du 7 novembre 2016, Madame Giguère a cessé d'occuper le poste de vice-rectrice à l'administration et aux finances et agit à titre de cadre-conseil jusqu'à la date de la fin de son mandat et de sa fin d'emploi, soit le 22 juin 2018. Le traitement et les avantages d'emploi qu'elle détenait comme vice-rectrice à l'administration et aux finances sont maintenus intégralement. Le coût de l'avantage octroyé à Madame Giguère représente un montant de 2 139 \$ pour l'exercice 2018-2019.

Danny Dessureault

À compter du 16 mai 2016, Monsieur Dessureault a cessé d'occuper le poste de doyen des études et agit à titre de cadre-conseil pour une période indéterminée. Le traitement et les avantages d'emploi qu'il détenait comme doyen des études sont maintenus intégralement.

Lucie Guillemette

Madame Guillemette a occupé les fonctions de vice-rectrice à la recherche et au développement de juillet 2007 à juin 2012, de vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et de la recherche par intérim, de juillet 2012 à août 2013, et de cadre supérieur en mobilité jusqu'en août 2014. Depuis le 1^{er} septembre 2014, elle agit à titre de professeur au Département de lettres et communication sociale. Le coût de l'avantage octroyé à Madame Guillemette représente un montant de 35 629 \$ pour l'exercice 2018-2019.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (suite)

ANNEXE 3

DROITS D'INDEMNITÉ DE DÉPART DÉTENUS ET NON EXERCÉS

La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année financière doit être déclarée, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Olivier Malo

Monsieur Malo occupe la fonction de vice-recteur aux ressources humaines en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 11 août 2014 au 10 août 2019. On a renouvelé le mandat de Monsieur Malo pour une période de 3 ans à compter du 11 août 2019, soit jusqu'au 11 août 2022.

Puisqu'il exerce la fonction de vice-recteur aux ressources humaines depuis plus de 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2019 à 177 137 \$.



Université du Québec
à Trois-Rivières

Section 3

Rapport sur la performance



**Rapport présenté en vertu de l'article 4.1 de la
Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire
Année financière 2018-2019**

SECTION 3 — RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

D'aucuns connaissent les événements qui ont marqué l'UQTR durant l'été 2018, depuis le déclenchement d'un lock-out, d'une durée de dix jours ouvrables, le 1^{er} mai, en passant par la séance de médiation en présence de la ministre David en juin, la signature en juillet d'une entente de principe, jusqu'à la ratification de la convention collective au cours de l'automne avec le Syndicat des professeures et professeurs. De telles situations laissent des traces qui peuvent faire des brèches dans la confiance. Seuls un même sentiment d'appartenance et le temps — celui qui est nécessaire pour rétablir un climat sain et celui, encore plus important, qu'il faut pour discuter ouvertement et librement — ont permis à la population universitaire de garder le cap, sans pour autant nier les difficultés et en misant sur notre capacité collective à faire de la convivialité une valeur distinctive de l'UQTR.

L'année 2018-2019 a d'ailleurs donné aux communautés anciennes et actuelles de nombreuses occasions de célébrer 50 ans de présence en toute convivialité, de rebâtir des ponts maintenus par la fierté et une détermination partagée pour penser l'Université de demain sur des fondations solides que les festivités de l'année ont permis de se remémorer, voire découvrir.

Les festivités du cinquantième ont été lancées lors d'un café ambulant du Nouvel An, où l'équipe de direction a visité les équipes dans plusieurs pavillons, donc dans leur environnement immédiat, au lieu de convier la communauté au traditionnel Atrium C.E.U. Le café était offert et une vidéo retraçant 50 ans de présence a permis de poser la première pierre mémorielle sur une année marquée par des activités teintées par notre histoire et notre mémoire, des événements à grand déploiement, comme le spectacle de septembre 2019 à l'Amphithéâtre Cogeco de Trois-Rivières, réunissant une cinquantaine d'artistes issus et proches de l'Université. Les festivités se poursuivent encore cet automne, notamment avec la publication de capsules historiques sur nos médias institutionnels, la poursuite des populaires visites d'unités, sur l'heure du lunch, en plus des événements inscrits au calendrier institutionnel.

Depuis janvier 2019, une occasion extraordinaire nous est donnée de mettre de l'avant 50 ans de présence de l'UQTR dans les communautés, dans les régions du Québec. Si l'UQTR jouit aujourd'hui d'un tel positionnement, c'est d'abord grâce à la mobilisation régionale qui a donné naissance à cette université. Il est bon pour toute la communauté de se le rappeler, d'en être fier et de perpétuer la tradition qui fait de l'UQTR un lieu carrefour.

Ce rapport sur la performance dresse un bilan de la dernière année en matière de réussite, d'encadrement et de recherche, en plus de répondre aux exigences ministérielles de reddition de compte sur certaines subventions spécifiques et obligations institutionnelles ou légales.

Avant de présenter les tableaux requis sur les indicateurs de réussite, voici un portrait chiffré de l'année 2018-2019 de l'UQTR.

Une communauté de 1029 employés	Professeurs	438
	Direction	36
	Personnel professionnel	218
	Personnel technique	129
	Personnel de bureau	175
	Personnel de métiers et services	33

14108 étudiants	1 ^{er} cycle	11357	Plus de 100000 diplômes remis à plus de 81500 diplômés depuis 1969
	2 ^e cycle	2148	
	3 ^e cycle	603	
	1167 étudiants internationaux <i>provenant de 90 pays</i>		

297 programmes ouverts aux admissions dans 28 départements et 3 écoles					
1 ^{er} cycle	155	2 ^e cycle	117	3 ^e cycle	25
Bac + doctorats 1 ^{er} cycle	79	Maîtrises	70	Doctorats	22
Certificats	44	DESS	18	Programmes courts	3
Microprogrammes	32	Programmes courts	29		

55 unités de recherche accréditées		
3	Instituts	12 Chaires de recherche du Canada (dont une Canada 150) 11 Chaires en partenariat 4 Chaires UQTR
3	Centres	
27	Chaires de recherche	
10	Groupes	
12	Laboratoires	
Aussi : 18 regroupements stratégiques		

Ces données sont issues des grilles du MÉES

Indicateurs de réussite académique | Taux de réussite (en pourcentage)

Nom de l'établissement : Université du Québec à Trois-Rivières																Date : 2019-10-09
																Page 3 de 8
I. Éléments d'information		II. Observations														III. Remarques
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Taux de réussite des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade														
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Taux de réussite des études de baccalauréat																
402	Persévérance après 1 an	%	87,58	87,73	85,47	84,77	84,19	85,65	83,70	86,47	87,46	88,85	87,16	87,46	87,65	87,95
403	Diplomation après 6 ans	%	78,48	79,03	75,85	75,29	74,82	75,52	76,33	77,24	80,90	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																
404	Sciences de la santé	%	87,43	86,47	81,82	89,30	85,43	89,18	89,16	83,44	87,38	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
405	Sciences pures	%	80,65	70,49	69,49	73,33	79,71	74,03	68,85	79,59	80,70	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
406	Sciences appliquées	%	75,44	66,67	64,55	62,36	60,34	67,27	70,66	75,16	78,15	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
407	Arts	%	75,00	63,16	75,00	75,00	66,67	40,00	52,94	72,73	55,56	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
408	Lettres	%	77,78	70,83	59,09	64,00	68,18	57,14	75,00	60,00	63,64	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
409	Sciences humaines	%	81,67	82,53	80,58	69,21	75,13	72,19	80,86	82,41	86,08	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
410	Éducation	%	77,48	78,99	77,83	78,55	75,86	75,18	70,43	73,41	73,95	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
411	Droit	%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
412	Administration	%	70,09	77,99	71,85	77,73	72,56	75,50	72,02	72,61	81,62	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
413	Autres	%	50,00	-	71,43	60,00	66,67	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Taux de réussite des études de 2e et de 3e cycles																
414	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	64,06	60,48	56,25	56,96	56,48	59,80	63,08	70,87	67,32	70,55	77,27	n.d.	n.d.	n.d.
415	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	75,00	74,25	64,38	70,25	78,70	72,55	75,38	80,31	77,12	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
416	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	28,57	40,00	29,17	50,00	71,21	68,75	71,43	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Données du MÉES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ

Indicateurs de réussite académique | Taux de réussite (en nombre absolu)

Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)															
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Baccalauréat	n	1 417	1 459	1 528	1 635	1 632	1 638	1 656	1 766	1 707	1 839	1 846	1 994	1 968	2 000
Maîtrise	n	128	167	160	158	108	102	130	127	153	163	176	n.d.	n.d.	n.d.
Doctorat	n	14	35	24	20	66	64	63	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre de diplômés de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)															
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Réussite des études de baccalauréat															
Persévérance après 1 an	n	1 241	1 280	1 306	1 386	1 374	1 403	1 386	1 527	1 493	1 634	1 609	1 744	1 725	1 759
Diplomation après 6 ans	n	1 112	1 153	1 159	1 231	1 221	1 237	1 264	1 364	1 381	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant	n														
Sciences de la santé	n	160	230	198	217	211	239	255	252	263	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences pures	n	50	43	41	44	55	57	42	39	46	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	n	129	102	122	111	105	111	118	121	118	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arts	n	18	12	15	12	8	4	9	16	5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lettres	n	14	17	13	16	15	12	15	12	35	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences humaines	n	294	274	278	299	287	283	321	342	340	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Éducation	n	289	312	316	337	308	306	262	301	281	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Droit	n	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Administration	n	157	163	171	192	230	225	242	281	293	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	n	1	0	5	3	2	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Réussite des études de 2e et de 3e cycles															
Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	82	101	90	90	61	61	82	90	103	115	136	n.d.	n.d.	n.d.
Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n	96	124	103	111	85	74	98	102	118	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Diplomation au doctorat après 8 ans	n	4	14	7	10	47	44	45	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Données du MÉES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ

Indicateurs de réussite académique | Durée moyenne des études

Durée moyenne des études au baccalauréat																	
432	Sciences de la santé	an	3,66	3,39	3,44	3,33	3,61	3,38	3,41	3,40	3,37	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
433	Sciences pures	an	3,51	3,44	3,69	3,22	3,67	3,32	3,46	3,28	3,21	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
434	Sciences appliquées	an	3,81	3,69	3,83	3,71	3,50	3,65	3,61	3,52	3,58	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
435	Arts	an	3,13	3,00	3,51	2,92	3,08	2,67	2,70	2,83	2,87	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
436	Lettres	an	2,76	3,18	3,28	2,98	3,18	3,36	3,71	2,92	3,59	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
437	Sciences humaines	an	2,94	2,92	2,94	2,90	2,97	2,87	2,90	2,99	2,94	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
438	Éducation	an	3,84	3,90	3,81	3,88	3,82	3,90	3,89	3,81	3,87	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
439	Droit	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
440	Administration	an	2,96	3,24	3,31	3,36	3,11	3,11	3,07	2,94	2,93	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
441	Autres	an	3,67	-	3,40	3,89	2,67	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
442	Ensemble des secteurs	an	3,41	3,42	3,45	3,41	3,40	3,36	3,34	3,29	3,29	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Durée moyenne des études de maîtrise																	
443	Sciences de la santé	an	-	-	3,33	3,56	3,33	2,83	4,44	1,42	2,12	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
444	Sciences pures	an	2,52	2,64	2,89	3,13	1,75	3,07	2,38	2,58	2,57	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
445	Sciences appliquées	an	3,42	3,00	3,10	3,33	3,13	3,22	3,15	2,88	3,28	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
446	Arts	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
447	Lettres	an	3,67	4,50	4,40	3,44	4,74	3,19	3,28	3,14	3,56	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
448	Sciences humaines	an	2,20	2,99	2,78	3,07	3,27	3,29	3,04	2,94	3,09	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
449	Éducation	an	2,00	3,57	3,11	3,11	4,17	-	4,08	3,56	4,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
450	Droit	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
451	Administration	an	2,78	3,22	3,00	2,59	3,23	3,41	2,49	3,27	3,27	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
452	Autres	an	3,50	3,13	3,27	3,03	3,24	4,06	3,36	3,83	3,07	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
453	Ensemble des secteurs	an	2,74	3,10	3,02	3,12	3,35	3,36	3,09	3,01	2,88	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Durée moyenne des études de doctorat																	
454	Sciences de la santé	an	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
455	Sciences pures	an	4,33	5,67	5,33	5,17	-	6,67	4,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
456	Sciences appliquées	an	7,00	5,78	4,83	4,33	8,00	6,00	5,00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
457	Arts	an	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
458	Lettres	an	-	7,33	-	5,67	-	6,67	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
459	Sciences humaines	an	-	5,25	7,00	5,67	4,42	4,50	5,05	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
460	Éducation	an	-	2,67	-	1,67	1,67	2,17	2,47	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
461	Droit	an	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
462	Administration	an	-	6,50	6,67	-	7,33	2,67	6,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
463	Autres	an	5,00	-	-	5,67	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
464	Ensemble des secteurs	an	5,17	5,71	6,05	4,50	4,50	4,52	4,77	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

Données du MÉES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ

Mesures d'encadrement des étudiants

Accueillir et retenir les meilleurs

Près de 3,5 M \$ en bourses aux trois cycles ont été versés en 2018-2019 aux étudiants et étudiants-athlètes de l'UQTR, dont plus de 1 M \$ de la part de la Fondation de l'UQTR. Boursiers d'excellence, étudiants persévérants, jeunes chercheurs prometteurs ont ainsi pu compter sur un soutien financier, en plus des mesures d'accompagnement personnalisées et adaptées qui distinguent l'UQTR.

Après cinquante années de présence et grâce à des efforts de développement, l'UQTR compte aujourd'hui un contingent de plus en plus important d'étudiants de 2^e et 3^e cycles et de stagiaires postdoctoraux et autres boursiers Mitacs qui font un séjour plus ou moins long dans les laboratoires uqutériens, pour travailler auprès de nos chercheurs.

L'encadrement des étudiants de cycles supérieurs et des stagiaires postdoctoraux fait partie des priorités institutionnelles : si l'on souhaite en accueillir davantage, et surtout recruter les meilleurs, il est primordial de leur offrir un environnement qui leur permette d'exploiter leur plein potentiel.

C'est ainsi qu'en vue de mieux les soutenir, soit dans leur éventuelle insertion professionnelle, soit dans la poursuite d'études supérieures, le Décanat des études et celui de la recherche et de la création offrent conjointement chaque année une quinzaine d'activités de formation (volet professionnel et volet recherche) : comment préparer et présenter une affiche, comment rédiger un article scientifique, une demande de bourse ou de subvention, qu'est-ce que l'éthique en recherche, comment bien garnir son CV et se préparer pour d'éventuelles entrevues, etc.

Dans l'objectif de recruter les jeunes chercheurs les plus prometteurs, l'UQTR a lancé en janvier 2019 le programme de soutien financier le plus ambitieux de son histoire, *Universalis causa*, bourses universelles de 3^e cycle d'une valeur de 21000 \$ sur trois ans. Ce soutien financier des doctorants est conditionnel notamment au dépôt de demandes de financement auprès des conseils provincial et fédéral.

Services aux étudiants

Pour une large part, l'encadrement et le soutien sont regroupés en six secteurs placés sous la responsabilité des Services aux étudiants (SAE) : accueil et intégration; aide financière; Carrefour d'entrepreneuriat et d'innovation; orientation et emploi; santé et psychologie; soutien à l'apprentissage. Les Services aux étudiants effectuent annuellement environ 20000 consultations dans ses différents secteurs.

Outre l'offre habituelle et récurrente de services et d'activités diverses, certains secteurs des SAE ont développé et organisé un certain nombre d'activités ponctuelles, toujours dans la perspective d'accompagner et de conseiller l'étudiant, afin de favoriser son développement global et d'actualiser son plein potentiel.

Accueil et intégration

L'UQTR fut l'hôte et l'organisatrice de la 13^e édition d'Univers-cité en spectacle, dont l'objectif est de faire la promotion des talents étudiants dans les arts de la scène.

Carrefour d'entrepreneuriat et d'innovation (CEI)

Les locaux CEI-Desjardins ont été inaugurés en mars 2019 devant de nombreux dignitaires. Il s'agit d'un incubateur extraordinaire où les étudiants peuvent bénéficier du support de nos experts de l'École de gestion, d'une programmation variée et de nombreux projets qui sont déjà en cours.

Orientation et emploi

Ce secteur a proposé un atelier spécifique de rédaction de CV aux étudiants internationaux à la recherche d'un emploi à temps partiel non spécialisé.

Santé et psychologie

Une première pour l'UQTR cette année, le secteur du soutien psychologique a participé, en collaboration avec le Service des ressources humaines, à l'organisation de l'événement « Bell cause pour la cause », qui fut couronné de succès.

Soutien à l'apprentissage

En 2017, un lieu d'étude dynamique était aménagé dans les locaux de la Clinique de kinésiologie pour permettre aux étudiants ayant un trouble déficitaire de l'attention de jumeler activité physique et travail intellectuel. Ce lieu, de même que les vélos d'études et autres espaces aménagés pour l'étude dynamique sont maintenant offerts à tous les étudiants.

Pour les étudiants de 1^{er} cycle :

Ajout d'un service de mentorat en anglais, en collaboration avec une enseignante du Département des langues modernes et traduction. Ce service s'attarde plus spécifiquement aux difficultés de compréhension de lecture de textes et articles scientifiques.

Le Centre d'aide en français a développé un atelier de rédaction spécifique pour le campus de Drummondville. Cette initiative devrait être reconduite, voire se déployer dans les centres universitaires où l'UQTR est présente.

Les étudiants inscrits dans l'un de nos programmes en ligne et ceux qui effectuent un retour aux études peuvent désormais mieux se préparer à réussir le Test institutionnel de français (TIFEQ) grâce à la conception de capsules vidéo.

Pour les étudiants de cycles supérieurs :

De concert avec l'équipe de la Bibliothèque Roy-Denommé et plusieurs enseignants qui participent à l'encadrement, des séances de « Blitz de rédaction » sont offertes dans un environnement collaboratif, structuré et propice à l'écriture.

Interculturalité, accueil et intégration des étudiants internationaux

Certaines initiatives et activités ont été déployées à l'attention de nos étudiants internationaux inscrits en 2018-2019 et qui impliquent la collaboration de plusieurs services et équipes de travail : Services aux étudiants, Bureau des relations internationales, Bibliothèque, Service des communications, du recrutement et Bureau des diplômés, décanats, etc.

Aux traditionnelles journées d'accueil, tour de ville, 5 à 7, programmes de jumelage et autres séances d'information, plusieurs activités permettent à l'ensemble de la communauté universitaire de se mobiliser autour de l'interculturalité, et ce, dans la perspective de favoriser la persévérance et la réussite de tous les étudiants, peu importe leur parcours.

Certaines activités deviennent des traditions : les Journées multiculturelles, Mon pays en 180 secondes, le Gala des 5 continents, les sorties et soirées thématiques (glissades, soirées québécoises, cinéma, cabane à sucre, visite de Montréal).

Un nouveau projet intitulé « Comment ça va? », selon une formule de suivi téléphonique au milieu du trimestre d'hiver, qui sert à interroger les étudiants sur leur parcours scolaire et leur intégration sociale. Un questionnaire en ligne a été conçu pour ceux qui ne sont pas joignables par téléphone.

En mars, pendant la Semaine d'action contre le racisme, la « Bibliothèque vivante » donnait l'occasion à des étudiants internationaux d'agir comme des auteurs pour raconter leur histoire, leur vécu, et partager leur expérience interculturelle.

L'association avec le Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières dans la promotion du Concours littéraire Lise-Durand destiné à valoriser l'éducation citoyenne et l'intégration des personnes allophones et immigrantes a permis d'accueillir un nombre important de participants. Le service de soutien a participé comme jury et une lecture publique des textes des gagnants fut présentée sur le campus.

Relations internationales / Mobilité / Écoles d'été / École internationale de français

L'UQTR compte plus de 200 ententes avec 175 institutions partenaires dans 47 pays répartis sur quatre continents. Ces ententes peuvent porter sur des collaborations en matière de recherche, de transfert d'expertise, de formation (délocalisée et double diplôme), de mobilité et d'accueil de boursiers.

Si près de 1200 étudiants internationaux provenant de près de 90 pays ont choisi l'UQTR pour leur programme, près de 300 étudiants se sont inscrits dans des programmes de courts séjours et 63 stagiaires internationaux sont venus poursuivre ici leur recherche. Près de 140 étudiants de l'UQTR ont entrepris l'année dernière un stage de court séjour à l'étranger, soit une augmentation de plus de 40 % par rapport à l'année dernière, signe que ces projets gagnent en popularité.

Quatre écoles internationales d'été ont été réalisées au cours de l'année, autour des thématiques suivantes : énergies renouvelables, villes durables, enseigner à l'ère du numérique, écologie aquatique.

Foyer francophile et accueillant, tant pour les 50000 apprenants qui ont effectué un passage à l'UQTR depuis 1974 que pour nos nouveaux professeurs dont le français n'est pas la langue maternelle, ou nos nombreux étudiants internationaux, l'École internationale de français (ÉIF) poursuit son développement et son rayonnement. Depuis 2018, notamment, les programmes courts de l'ÉIF sont délocalisés dans des locaux à Montréal pour mieux répondre aux besoins grandissants.

Programmation et recherche

En cinquante ans, l'environnement académique uqutérien a évolué et s'est fortifié, mais en cohérence avec les créneaux qui ont mis l'Université au monde ou dans le prolongement d'une tradition axée sur une volonté affirmée de se distinguer et d'emprunter, autant que faire se peut, des chemins moins fréquentés.

L'UQTR fut la première université québécoise à considérer le loisir comme objet d'études, d'enseignement et de recherche. Cette longue tradition et le dynamisme de ce secteur ont fait germer le projet de doctorat en études du loisir. Les experts de la Commission d'évaluation des programmes (CEP) ont d'ailleurs fait leur visite durant l'année 2018-2019. L'UQTR vient d'ailleurs tout juste de recevoir un avis favorable pour ce projet.

L'année fut aussi marquée par le renouvellement du partenariat avec l'École nationale de police du Québec (ÉNPNQ) pour l'offre de programmes en sécurité publique. Les liens entre l'UQTR et l'ÉNPNQ sont pérennes : les projets de programmes en gestion policière et sécurité publique remontent à 1978 et la première cohorte de gestion policière obtient son diplôme au printemps 1982.

Toujours en gestion, et depuis le trimestre d'hiver 2019, les étudiants de 1^{er} cycle de l'École de gestion sont initiés, à travers certains de leurs cours, aux principes de l'économie sociale afin de les préparer à ce modèle d'affaires de plus en plus présent au Québec. Des professeurs de l'École de gestion et du Département de sciences comptables ont participé à l'élaboration des thématiques pour la production de dix capsules vidéo qui sont le fruit d'une vaste collaboration entre l'Université, des partenaires d'économie sociale et des acteurs du milieu.

En sciences infirmières, le développement d'une innovation technopédagogique susceptible d'être exploitée par d'autres secteurs, la réalité virtuelle, s'invitera dans les apprentissages, puisque l'équipe des technologies de l'information développe ses compétences en production vidéo immersive 360°.

Le programme de baccalauréat en génie mécanique offert au campus de Drummondville représente le premier cheminement dual d'alternance travail études dans cette discipline en milieu universitaire. Cette innovation pédagogique nous permet de fortifier le maintien et le sentiment d'appartenance des étudiants en région en plus de répondre à un besoin clairement identifié par nos partenaires centricois.

Depuis 2017, l'UQTR est partie prenante d'une mobilisation inouïe autour du positionnement de la Mauricie comme troisième pôle en TI au Québec. Un panel TI fut organisé pour mieux arrimer formation, compétences et emplois en TI, en collaboration avec les cégeps de la région, GROUPÉ, de nombreux partenaires du milieu et plusieurs départements.

Enfin, l'UQTR accueille cet automne sa première cohorte de futurs biochimistes spécialistes du cannabis et autres drogues, en lançant un profil de 15 crédits intégrés dans le baccalauréat en biochimie et biotechnologie. Ce nouveau profil n'est pas étranger aux recherches menées à l'UQTR et aux nombreux projets qui ont marqué l'année : association avec une entreprise de Drummondville pour développer la recherche sur des composants du cannabis, chaire IMMA sur l'ingénierie métabolique des microalgues. Un bel exemple d'intégration formation-recherche.

Pour faire suite à l'adoption du Plan de la recherche stratégique 2016-2020, l'UQTR s'est dotée d'un plan d'action visant à mener des activités de concertation autour des six orientations thématiques du plan afin de faire émerger de nouvelles unités de recherche dans des créneaux émergents et distinctifs.

En parallèle, une révision des programmes de financement, soutien et valorisation de la recherche à l'interne dans le cadre de la mise sur pied du Programme d'appui à la recherche institutionnelle (PARI) est en cours et a pour objectif de rendre plus cohérent et plus lisible le soutien institutionnel à la recherche.

La valorisation, tout comme la visibilité de la recherche et de nos chercheurs, représente des enjeux stratégiques et prioritaires. Pour favoriser une plus grande visibilité de la recherche qui se mène à l'UQTR et de ses impacts (tous les types d'impacts), des articles de NEO UQTR sont amplement diffusés sur nos plateformes, l'offre de services de soutien bibliométrique s'organise, on déploie notre dépôt numérique *Cognitio* et la gestion des données de la recherche se met en place.

Quelques faits saillants de l'année 2018-2019

Le Secrétariat des Chaires de recherche du Canada, via son programme de Chaire de recherche du Canada 150 a octroyé un financement de 2 450 000 \$ à la professeure Shari Forbes (Chimie, biochimie et physique). Le financement de la Chaire de recherche Canada 150 en thanatologie forensique est assorti d'une subvention de plus de 450 000 \$ de la FCI et du Gouvernement du Québec.

Inauguration à l'automne 2018 du troisième institut de recherche de l'UQTR, I2E3, l'Institut d'innovations en écomatériaux, écoproduits et éconoénergies à base de biomasse. Placé sous la direction de Patrice Mangin, avec la collaboration, à la direction adjointe, des professeurs Simon Barnabé et Éric Loranger, l'équipe regroupe des chercheurs provenant de disciplines variées : chimie et génie chimique, génie mécanique, biologie, finances, entrepreneuriat et économie, etc.

L'équipe du professeur Marc Alain (Psychoéducation) a obtenu près de 300 000 \$ du FQRSC pour une action concertée portant sur «Quinze années d'application de l'Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'agression physique, d'agression sexuelle ou de négligence grave : évaluation, pistes d'action et transfert de connaissances acquises à travers le Québec».

Inauguration de la Chaire de recherche du Canada en immunité végétale | Professeur Hugo Germain (Chimie, biochimie et physique).

Nouvelles chaires de recherche en partenariat

- Chaire de recherche internationale en santé neuromusculosquelletique | Professeurs Martin Descarreaux (Chiropratique) et Mathieu Piché (Anatomie)
- Chaire de recherche Divel® en navigation intelligente pour véhicules industriels autonomes | Sousso Kelouwani, École d'ingénierie

Fonds de recherche par source de financement et par secteur disciplinaire

	Nom de l'établissement : UQTR			Date : 2019-10-09
	I. Éléments d'information			III. Remarques
	INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE			
	Fonds de recherche par source de financement	Unité	2018-2019	
685	Fonds de recherche (total)	k\$	24 471	
686	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	1 170	
	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI			
687		k\$	424	
688	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$	6 795	
689	Chaires de recherche du Canada	k\$	1 470	
690	Organismes subventionnaires canadiens	k\$	4 905	
691	Gouvernement du Canada	k\$	420	
692	Subventions de recherche du Québec	k\$	3 344	
693	Fonds de recherche du Québec	k\$	2 962	
694	Gouvernement du Québec	k\$	382	
695	Financement institutionnel	k\$	5 768	
696	Autres sources	k\$	6 971	
697	Contrats	k\$	4 276	
...	Exclusions	k\$	2 006	Les exclusions correspondent aux calculs afin de respecter la méthodologie proposée.
...	non associé à un professeur-chercheur	k\$	325	
...	FIR du gouvernement fédéral	k\$	1 681	
...	FIR du gouvernement provincial	k\$	0	
	Fonds de recherche par secteur disciplinaire	Unité	2018-2019	
698	Fonds de recherche (total)	k\$	24 471	
699	Sciences de la santé	k\$	3 031	
700	Sciences pures	k\$	6 721	
701	Sciences appliquées	k\$	5 113	
702	Arts	k\$	153	
703	Lettres	k\$	232	
704	Sciences humaines	k\$	6 003	
705	Éducation	k\$	1 094	
706	Droit	k\$	14	
707	Administration	k\$	1 990	
708	Autres	k\$	121	

Données du MÉES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ.

Traitement : Bureau du recteur, UQTR.

Taux de professeurs financés

	Nom de l'établissement : UQTR		Date : 2019-10-09
	I. Éléments d'information		III. Remarques
	INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE		
	Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Unité	2018-2019
709	Professeurs-chercheurs financés	%	86,5
710	Sciences de la santé	%	87,6
711	Sciences pures	%	89,6
712	Sciences appliquées	%	94,6
713	Arts	%	90,0
714	Lettres	%	95,0
715	Sciences humaines	%	93,9
716	Éducation	%	90,5
717	Droit	%	50,0
718	Administration	%	63,2
719	Autres	%	100,0

Données du MÉES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ.

Traitement : Bureau du recteur, UQTR.

Montant médian des fonds disponibles par professeur

	Nom de l'établissement : UQTR		Date : 2019-10-09
	I. Éléments d'information		III. Remarques
	INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE		
	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2018-2019
720	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	19 544
721	Sciences de la santé	\$	9 491
722	Sciences pures	\$	52 483
723	Sciences appliquées	\$	39 248
724	Arts	\$	15 053
725	Lettres	\$	6 920
726	Sciences humaines	\$	35 823
727	Éducation	\$	13 126
728	Droit	\$	13 640
729	Administration	\$	7 755
730	Autres	\$	48 617

Données du MÉES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ.

Traitement : Bureau du recteur, UQTR.

Loi favorisant la divulgation des actes répréhensibles à l'égard des organismes publics / volet protectrice universitaire

La Procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard de l'Université du Québec à Trois-Rivières (ci-après la «procédure») est entrée en vigueur le 4 septembre 2018, à l'arrivée de la protectrice universitaire, conformément à son article 17. La Directrice de l'accès à l'information et des plaintes au MÉES fut informée que la personne nommée pour agir à titre de protecteur universitaire et responsable de recevoir les divulgations était entrée en fonction. Voici les démarches qui ont été entreprises durant l'année 2018-2019 dans le cadre du déploiement de cette loi.

En septembre 2018, la protectrice universitaire a pris connaissance de l'ensemble des outils à l'attention des personnes responsables du suivi des divulgations. Afin de l'aider à accomplir ce rôle clé dans l'application de la Loi et à mettre en place un contexte propice à la divulgation, elle a notamment visionné une capsule informative intitulée «Rôle clé confié au responsable du suivi des divulgations» et a pris connaissance des documents de référence et des liens utiles à la disposition des responsables de suivi.

La Procédure est actuellement diffusée sur le site web du Secrétariat général. Afin d'en augmenter la visibilité, la protectrice a élaboré un communiqué destiné à l'ensemble de la communauté universitaire.

En novembre 2018, le Secrétariat général ainsi que le recteur ont validé ce communiqué, et le formulaire de divulgation élaboré par la protectrice. Le Secrétariat général ajoutera à l'article 7.1 de la procédure une référence au formulaire de plainte, lequel sera annexé à la procédure.

Le 3 mai dernier, la protectrice universitaire a rempli, à titre de responsable du suivi des divulgations au sein de l'UQTR, le formulaire de reddition de comptes : aucune plainte n'a été déposée entre le 4 septembre 2018 et aujourd'hui.

Depuis septembre 2018, la protectrice universitaire a tenu des rencontres personnalisées avec plusieurs groupes et membres de la communauté universitaire, les informant notamment de la procédure et offrant des exemples concrets de ce qui constitue un acte répréhensible. Ont été rencontrés : l'ensemble des employés des Services aux étudiants, du Bureau du registraire, du Service de la formation continue et de la formation hors campus, du Service des communications, du recrutement et Bureau des diplômés, plusieurs cadres, membres du personnel, représentants des syndicats et associations étudiantes, etc.

L'article 5.5 de la *Politique de prévention et de traitement des plaintes* prévoit la nomination d'un protecteur substitut pour agir en lieu et place du protecteur universitaire lorsque celui-ci s'absente pour une courte durée (vacances, congé, formation, etc.), si la

situation le requiert, ou lorsque celui-ci est dans l'impossibilité d'agir en raison d'un conflit d'intérêts ou d'une apparence de conflit d'intérêts. Le 17 juin 2019, Me Éric Beauchesne a été nommé à titre de protecteur universitaire substitut par le conseil d'administration.

Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme / Politique pour un environnement sans fumée

Voici un résumé des initiatives 2018-2019 pour la mise en œuvre de la *Politique pour un environnement sans fumée* (adoptée en mars 2018) :

- Élaboration d'un plan d'action
- Ajout de la place Gilles-Boulet aux zones non-fumeurs. Il s'agit de l'entrée principale de l'UQTR
- Affichage extérieur revu pour indiquer clairement les interdictions selon les normes du ministère
- Communications :
 - Message PersoNet et Portail étudiant sur la légalisation du cannabis et pose d'affiches sur le campus
 - Rappel de la réglementation sur le tabac et la cigarette électronique

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur

Dans la foulée de l'adoption par le CA, en novembre 2017, de la *Politique de prévention et de traitement des plaintes* et, en décembre 2018, de la *Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel* (VCS), dont la mise en œuvre est effective depuis le 1^{er} août 2019, l'UQTR a accompli les actions suivantes durant l'année 2018-2019.

Le comité institutionnel permanent visant à prévenir et combattre les VCS a veillé à :

- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action visant à prévenir les VCS;
- Mener des consultations durant le trimestre d'automne en prévision de l'élaboration de la politique institutionnelle auprès de l'ensemble de la communauté (du 8 au 19 octobre), mais également auprès de plusieurs groupes : gestionnaires, responsables de programmes, directeurs de départements, partenaires syndicaux et associatifs.

Mesures et activités de formation, de prévention et de sensibilisation mises en place :

- Conférence publique intitulée « L'agression sexuelle : de la trace biologique au comportement humain » et prononcée dans le cadre du lancement de la programmation scientifique du Centre international de criminologie comparée (CICC), en septembre;
- Dîner-causerie sur « La représentation du sexe féminin dans l'art et la société », en octobre;

- Dans le cadre de la semaine contre les violences à caractère sexuel, en novembre :
 - Midi-conférence sur «La représentation féministe chez les minorités visibles»
 - Formation organisée par le Groupe Actions Femmes de l'UQTR (GAF) pour l'ensemble de la communauté universitaire
 - Formation «Témoin actif» (40 étudiants et 35 employés)
 - Kiosques de sensibilisation
- Conférence sur «Les fausses victimisations sexuelles : quand la victime devient l'auteur du crime», en février.
- Activités et diffusion d'information dans le cadre de la Semaine de la santé affective et sexuelle, en février

Mesures de sécurité déployées :

- Patrouilles constantes des agents de sécurité, en particulier lors des activités étudiantes sur le campus; présence accrue lors d'activités majeures; agents de sécurité affectés spécifiquement pour la tenue d'activités étudiantes.
- Sur demande, accompagnement des personnes dans leurs déplacements sur le campus.
- Réseau de vidéosurveillance, un parc d'environ 220 caméras.
- Système de contrôle d'accès des périmètres des pavillons;
- Processus d'autorisation des activités étudiantes développé conjointement par les Services aux étudiants et le Service de la protection publique et de la santé et sécurité au travail (SPP);
- Diffusion des services offerts par le SPP dans leur page Web;
- Élaboration d'un protocole d'intervention pour les personnes requérantes qui pourraient se présenter au Centre des opérations de sécurité du SPP;

Veiller à l'évolution des pratiques et des mesures de sécurité, notamment en matière :

- D'encadrement lors de la tenue d'activités
- Canal de communication pour recueillir les commentaires et suggestions des membres de la communauté universitaire au sujet de la sécurité.



Université du Québec
à Trois-Rivières

Section 4

Rapport sur les perspectives de développement



**Rapport présenté en vertu de l'article 4.1 de la
Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire
Année financière 2018-2019**

SECTION 4 — RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Grâce aux efforts de l'ensemble de la communauté universitaire, l'UQTR est sur la voie de l'équilibre budgétaire et il est même envisageable que cet équilibre soit atteint plus rapidement que prévu dans le plan de redressement.

La situation financière de l'Université se stabilise et s'améliore, notamment avec l'établissement des nouvelles règles de financement, une variation moins importante que prévue des effectifs étudiants et les performances exceptionnelles de nos chercheurs.

Priorités 2019-2020

Les priorités institutionnelles de développement prolongent les orientations prévues dans le cadre de la nouvelle *Politique de financement des universités*, en ce sens que les actions mises en place et les enjeux sur lesquels les équipes travaillent actuellement visent à « fluidifier » le fonctionnement global de l'Université, favoriser l'accessibilité et la réussite; être en phase avec les besoins sociétaux autant que plus ouvert sur le monde; déployer des efforts accrus pour fortifier la recherche et la création en lien avec l'innovation et les immenses et diverses capacités de nos chercheurs. Enfin, c'est avec une grande détermination que l'on fortifie notre positionnement au sein de créneaux régionaux et collaboratifs.

Déploiement de nouvelles approches

À l'issue et en suivi des cinq chantiers institutionnels¹, de nouvelles approches de collaboration, de gestion et de travail sont actuellement mises en œuvre dans plusieurs secteurs de l'Université, de manière progressive. Certains changements sont moins visibles que d'autres, mais le tout s'inscrit dans la perspective de bien outiller les équipes pour leur permettre de mieux collaborer, de faire preuve d'efficience et d'avoir l'espace nécessaire pour exprimer leurs talents, idées, expertises et compétences.

Amélioration continue

Parmi les outils et approches utilisés, la mise en place de principes d'amélioration continue nous a permis de convaincre le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de nous confier la réalisation d'un projet pilote visant le développement et l'implantation d'une approche d'amélioration continue, laquelle sera transférable aux autres établissements universitaires québécois.

¹ Les cinq chantiers, à titre de rappel : 1) Amélioration continue et organisation du travail; 2) Recrutement, intégration et réussite; 3) Communication et partenariats; 4) Tableaux de bord et outils de gestion; 5) Optimisation de l'offre de cours.

Gestion institutionnelle de projets

Le Vice-rectorat à l'administration et aux finances sera le chef d'orchestre de la mise en œuvre d'une façon nouvelle, pour l'Université, de supporter et coordonner les projets complexes avec un nouveau plan d'action en gestion institutionnelle de projets.

Relations internationales

Poursuivre l'internationalisation de l'UQTR fait toujours partie des priorités. L'UQTR ouvrira un Centre de sélection en Colombie pour l'École internationale de français. Nous sommes également à revoir l'organisation de nos missions et notre représentation institutionnelle en fonction d'objectifs stratégiques aux échelles nationale et internationale.

Mobilisation et qualité de vie au travail

Ce volet faisait partie des priorités de l'année dernière et ce sera encore le cas pour 2019-2020. Un plan d'action institutionnel est déjà en œuvre, et les équipes du Rectorat et des quatre vice-rectorats de l'Université se sont dotés de plans d'action plus adaptés à leur réalité.

Cette année, des forums de discussions sous forme de *World Café* ont réuni plusieurs participants au printemps dernier. Ils ont permis au groupe des employés professionnels, aux chargés de cours et au groupe des employés de soutien de s'exprimer sur leur vision d'une communauté mobilisée et les conditions pour s'en approcher.

D'immenses affiches résumant ces trois forums sont maintenant installées dans le couloir près du Service des ressources humaines de l'Université, bien en vue. Les autres groupes d'employés seront invités cette année à participer, à leur tour, à ces forums.

Ces trois premières fresques créées à partir des discussions évoquent la reconnaissance, l'implication, la coconstruction, la latitude et la confiance, et on y lit aussi un fort attachement et une grande volonté individuelle et collective de contribuer au développement de l'Université et de faire une différence dans leur milieu.

Les constats et les pistes de solution qui ont émané de ces activités portent à réflexion, mais elles incitent surtout à l'action. Déjà, des membres de la communauté se sont portés volontaires pour élaborer un plan d'action selon les différents corps d'emploi.

Ce volet de notre mission comme troisième employeur en importance en Mauricie est excessivement important et l'on voit dans l'intérêt pour la démarche une détermination commune à agir, collectivement, pour préserver et améliorer la santé de la communauté, en toute convivialité, dans la richesse de la diversité de nos points de vue, mais animés d'un même sentiment d'appartenance.

Campus de Drummondville

L'année 2018-2019 fut entre autres marquée par le lancement officiel de la formule duale en génie mécanique, le déploiement d'un Centre d'expertise industrielle 4.0 rattaché au CNIMI, qui offre de l'expertise-conseil en financement et la réalisation de projets technologiques dans les entreprises manufacturières. La mise en œuvre de la phase II du campus de l'UQTR à Drummondville, à travers le CNIMI et la construction d'un pavillon vont impliquer plusieurs équipes durant l'année. Ce projet figure au *Plan quinquennal des investissements universitaires 2019-2024* (PQIU) approuvé par le gouvernement à l'été 2019.

En parallèle, et sur le plan des études et de la formation, un projet de nouveau programme dans le domaine de la santé fait partie des priorités du Décanat des études, et ce, en vue d'agir en cohérence avec les défis de personnels reliés à certains secteurs privés du Centre-du-Québec.

Pôles régionaux

Pôle régional CNIMI

L'année 2018-2019 fut celle du démarrage de la phase de conception du Pôle régional en enseignement supérieur, au cœur du projet du Centre national intégré du manufacturier intelligent (CNIMI), phase dont le Cégep de Drummondville et l'UQTR ont rendu compte au ministre Roberge en février 2019.

Ce pôle régional illustre bien la volonté institutionnelle (et entre institutions d'enseignement) d'agir avec pertinence dans une région manufacturière où le potentiel d'innovation, d'intelligence, de jeunesse et de talents est aussi prometteur que le sont les besoins des partenaires impliqués dans la création du campus de l'UQTR à Drummondville.

En plus du pôle régional au campus de Drummondville, l'UQTR est fortement impliquée au sein de deux autres pôles régionaux.

Pôle régional de Lanaudière

Le pôle régional en enseignement supérieur dans Lanaudière a été annoncé officiellement en août dernier par l'adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (volet enseignement supérieur), M. Youri Chassin. Ce partenariat avec la région, de même que l'UdeM et l'UQAM, permettra de faciliter l'accès aux études universitaires aux jeunes de la région, par exemple en facilitant la transition entre la formation collégiale et le 1^{er} cycle universitaire. L'UQTR est présente dans Lanaudière depuis plus de quarante ans et la région représente depuis 1969 un bassin de recrutement important.

Projet de pôle régional en Mauricie

Depuis trois ou quatre ans, une mobilisation sans précédent s'organise en Mauricie, autour d'une ambition commune, celle de faire de la région le troisième pôle TI au Québec. Shawinigan, Trois-Rivières, GROUPE Mauricie–Rive-Sud, des professeurs et gestionnaires de tous les niveaux d'enseignement depuis le secondaire (les commissions scolaires), le collégial et l'UQTR, de nombreux partenaires du monde de l'entreprise et des industries qui freinent leur développement en raison de la pénurie de main-d'œuvre travaillent conjointement pour unir leurs forces respectives.

Pour l'UQTR, ce projet de pôle régional en est déjà un sans en avoir le nom officiel et, dans l'histoire de l'Université, jamais une telle mobilisation de *tous* les acteurs vers un même but n'avait existé. Ce projet de positionnement en TI et cette concertation inouïe ont donné un second souffle dynamique aux relations entre la communauté uqutérienne et des partenaires de l'éducation et du travail, pour le plus grand bénéfice des uns et des autres, si l'on se fie à l'enthousiasme généré par ces travaux de mise en commun.

Zones d'innovation

L'UQTR est présente et active dans neuf régions et, dans la majorité de celles-ci, depuis plusieurs décennies. Les liens avec les partenaires et acteurs du milieu sont pérennes et solides; de nombreux projets de formation initiale et continue, de transfert, de recherche et de développement réunissent des chercheurs de l'UQTR à des organisations et industries nombreuses et variées.

L'annonce par le gouvernement Legault des projets de zones d'innovation représente pour l'UQTR une occasion formidable de mettre en valeur ses atouts distinctifs et d'exprimer sa pertinence au sein et parfois au cœur des projets et ambitions qui animent nos collectivités partenaires, que ce soit à Trois-Rivières, Drummondville, Bécancour, dans Lanaudière ou encore à Shawinigan.

L'arrimage entre recherche, innovation et entrepreneuriat, l'UQTR l'expérimente déjà avec succès depuis plus de 40 ans avec les PME, par les travaux des membres de notre Institut de recherche. Pour l'Université, il s'agissait d'une simple question de cohérence entre les forces et défis régionaux et les atouts institutionnels, voire les champs de connaissance à développer en raison des développements régionaux. Un autre exemple éloquent en est le créneau historique des pâtes et papier, dont la mission a évolué au fil du temps et de l'évolution de l'industrie fleuron de la région, et qui a mené cette année à la naissance de notre troisième institut de recherche de l'histoire de l'UQTR, l'I2E3.

Depuis quelques mois, l'UQTR travaille de concert avec les maires de Trois-Rivières, Bécancour et Shawinigan sur plusieurs projets de zones d'innovation pour lesquels de nombreux acteurs seront mis à contribution : élus municipaux, chercheurs, créateurs, entrepreneurs, investisseurs, etc. Le projet du CNIMI va exactement dans le même sens, sans toutefois porter officiellement le nom de zone d'innovation.

Plan stratégique 2020-2025

La communauté universitaire et les partenaires de l'UQTR seront consultés pendant l'automne et l'hiver, dans le cadre de l'élaboration de la prochaine planification stratégique institutionnelle.

Lors de son allocution de la rentrée, le recteur a lancé un appel aussi franc qu'ouvert à la communauté universitaire, les invitant à mettre en commun les fruits du jugement qu'ils portent sur le positionnement actuel et souhaitable de l'Université, à s'exprimer librement, se mobiliser et contribuer activement à imaginer et préparer l'UQTR des prochaines années, de manière à ce qu'elle soit collée sur les forces et les ambitions de la communauté.

Ce prochain exercice de planification stratégique est l'affaire de tous, sans exception, pour s'assurer collectivement que les engagements que l'on prend s'inscrivent en cohérence avec ce qui nous caractérise et dans le prolongement des défis que l'on souhaite relever et des objectifs que l'on veut atteindre.

Trois-Rivières, ville universitaire

L'UQTR souhaite que son prochain élan ait aussi une portée régionale, locale, partenariale qui s'inscrit dans le prolongement ses 50 ans de présence, mais d'une manière encore plus affirmée, transversale, collégiale. L'UQTR est présente dans neuf régions du Québec; sa pertinence et sa contribution s'expriment par les gestes de sa communauté universitaire, tant les enseignants et membres du personnel que les étudiants et diplômés.

L'Université, plus que jamais, doit être considérée comme un lieu carrefour entre les gens, les disciplines et les organisations; comme un vivier d'innovations dans une multitude de domaines et comme un partenaire majeur dans les projets et les rêves qui animent nos collectivités, que ceux-ci soient par ailleurs petits ou gigantesques.

En 50 ans, l'UQTR a traversé plusieurs stades de développement. D'un recteur à l'autre, d'une décennie à l'autre, la vision de l'UQTR et de son rôle dans les collectivités s'est exprimé de différentes façons. Ainsi les années 70 furent-elles marquées par le vocable « université en région », les années 80 par « université régionale », les années 90-2000 par « région universitaire ».

La mise en œuvre de plusieurs projets collaboratifs, les opportunités générées par les projets de pôles régionaux et de zones d'innovation, la volonté de nos jeunes chercheurs de réaliser des travaux dont les impacts et les retombées plus locales sont valorisées, tout ce foisonnement est favorable, à Trois-Rivières, à cette ambition caressée par les pionniers de l'UQTR il y a plus de 50 ans de faire de la troisième plus vieille ville en Amérique une capitale universitaire et innovante.

Le campus de Drummondville a été érigé sur la force de la détermination des acteurs régionaux, municipaux et industriels et leur implication, tant dans la formation des futurs professionnels que dans la constitution d'un pôle régional incroyablement rassembleur. Cette réalité paraît sur le terrain, avec le déploiement de la phase II du campus. À la lumière de cette belle réussite collective, le temps est venu d'assumer notre pertinence et notre leadership institutionnel auprès et au plus près de nos collectivités incluant notre berceau historique, Trois-Rivières, qui dispose de bien des atouts pour être reconnue, dans les prochaines années, comme ville universitaire et d'innovations.